

Jik An Bout

Journal en ligne des Comités Populaires. Responsable de publication : Jean ABAUL
Contact : 0696 41 41 32 | Chemin Vimbert – Lotissement La Haut - 97215 Rivière-Salée. | cncpmartinique@gmail.com



N° 224 – 28 DECEMBRE 2024

EDITORIAL

QUI EST LEGITIME POUR PARLER AU NOM DU PEUPLE ?



Bokantaj organisé par le CNCP au TOM (4 décembre 2024)

Pas un jour ne se passe sans que, dans les médias, l'on entende des dirigeants politiques justifier les mesures scélérates qu'ils imposent en prétextant, sur la base de sondages truqués, que c'est «ce que veulent les Français». Complaisamment appuyés par des éditorialistes aux ordres, ils fondent donc leur «légitimité» sur des enquêtes d'opinion. Bien sûr, quand celles-ci leur sont défavorables, elles sont mises sous le boisseau (par exemple 59 % des Français souhaitent la démission de Macron, cela n'empêche pas qu'il s'accroche désespérément au pouvoir). De l'autre côté de l'échiquier, on sait qu'aujourd'hui l'écrasante majorité des populations conteste toute légitimité à l'ensemble des élus accusés d'être « tous pourris » et opposés aux intérêts du peuple. Voici ce qui nous amène à poser l'interrogation : «Qui donc est légitime pour parler au nom du Peuple ?» Répondre à cette question ne relève pas d'une simple spéculation théorique. Nous entendons montrer à travers cet article que la société est composite^{*1}, que plusieurs groupes ayant des intérêts différents ou contradictoires y cohabitent et que, donc, des légitimités diverses s'y confrontent.

Lire la suite en page 2

BILLET DU CNCP



Déclaration relative aux violences qui secouent la société martiniquaise et à la répression coloniale qui sévit dans notre pays.

A lire en page 5

PAROLE AU



Collectif des Ouvriers Agricoles empoisonnés par les Pesticides

A lire en page 7

FOK SAV SA



Le « temps béni » des colonies s'achève !

A lire en page 9

INITIATIVES ALTERNATIVES



Une belle opération de solidarité entre Radio APAL-Jikanbout et RFA

A lire en page 10

(Suite) QUI EST LEGITIME POUR PARLER AU NOM DU PEUPLE ?

Commençons par rappeler la définition du mot « légitimité ». Selon le « Dictionnaire juridique » : « La légitimité est la capacité d'une personne ou d'un groupe à faire admettre sa domination ou son autorité sur les membres d'une communauté ou d'une société. Elle se caractérise par la conformité à la loi, à la justice, à la raison ou aux règles établies. Contrairement à la légalité, qui est plus restreinte et se réfère uniquement à ce qui est conforme à la loi, la légitimité est basée sur des principes supérieurs considérés comme justes dans une société donnée ». Cette définition contribuera à éclairer les réponses aux différentes questions que nous posons ci-dessous et qui concernent particulièrement le cas de notre Peuple.

1) La légitimité vient-elle du fait que l'on détienne le Pouvoir ?

Répondre positivement voudrait dire que les colonialistes français pouvaient légitimement massacrer les Kalinagos et soumettre nos ancêtres africains à la barbarie de l'esclavage. Cela signifierait aussi que serait légitime la domination exercée sur notre Peuple par la caste béké héritière des maîtres esclavagistes (qui, rappelons-le, a pu se perpétuer grâce aux fortunes qui leur ont été attribuées par l'État français afin qu'elle accepte la perte de la main d'œuvre servile et continue à garantir la mainmise coloniale française). Eh bien non ! Ni les représentants suprémacistes de l'État Français qui,

chez nous, sont imposés à la tête de toutes les administrations pour mettre en œuvre sa politique coloniale, ni ceux qui imposent un contrôle totalitaire de l'économie de notre pays n'ont aucune légitimité pour imposer quoi que ce soit à notre Peuple ou pour parler en son nom. **Être au pouvoir n'est donc pas du tout un gage de légitimité.**

2) La légitimité vient-elle du fait que l'on soit élu ?

La propagande séculaire et massive faite par les idéologues occidentaux a réussi à persuader l'opinion que le système bourgeois de démocratie représentative était l'idéal. Selon eux, dès lors qu'on est élu, on peut légitimement parler au nom de tout le peuple et ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas participer aux élections perdent tout droit de contester ce dogme.

Sauf que, depuis l'origine, le système s'est organisé pour imposer sa pérennité par un stricte contrôle de tous les processus électoraux. Les conditions posées au dépôt de candidature, l'importance des financements nécessaires à une participation équitable, l'inégalité d'accès aux médias qui s'adonnent à la désinformation et à la manipulation au bénéfice du système sont autant d'obstacles dressés pour s'assurer que la majorité de ceux qui réussissent à être élus, soient les candidats du système. Quand on aura ajouté à cela le non-respect des promesses annoncées et engagements pris par ces derniers pendant les campagnes électorales,

on comprendra la défiance grandissante de la population et le pourcentage sans cesse croissant des abstentionnistes à chaque nouvelle élection. Les Peuples sont de plus en plus conscients que les dés sont pipés^{*2}. **Il en ressort que le fait d'être un élu politique ne confère aucune légitimité pour parler au nom de tout le Peuple.**

Il en va de même dans les institutions telles que les chambres consulaires (Chambres de commerce, d'agriculture, des métiers...) censées défendre les intérêts des professionnels. La faiblesse de la participation aux élections concernant les collèges des petites entreprises commerciales, artisanales ou agricoles reflète une profonde méfiance, voire de la répulsion, à l'égard de ces chambres qui pour l'essentiel mettent en œuvre les politiques voulues par les grands capitalistes. **Cela leur dénie le droit de parler au nom de l'ensemble des catégories concernées et encore moins au nom de l'ensemble du peuple.**

3) La légitimité vient-elle de la capacité à rassembler beaucoup de gens dans la rue ?

Disons d'entrée qu'on ne peut établir aucun lien d'automatisme entre l'importance des rassemblements et la légitimité de leurs organisateurs. Ne serait-il pas incongru de reconnaître à une star de la chanson le droit de parler légitimement au nom de la foule de fans qui assiste à ses concerts ou encore au représentant



d'une enseigne de la grande distribution de parler au nom du Peuple Martiniquais, pour avoir réuni des milliers de gens dans un «chanténwèl». Ces illustrations peuvent sembler caricaturales mais elles nous appellent à dépasser les conclusions abusives qu'on pourrait tirer en se laissant aveugler par la « magie » du nombre de manifestants. En clair, il ne faut pas se laisser leurrer par l'importance des mobilisations car celles-ci peuvent être de nature très diverse et couvrir de graves errements.

Mais, revenons à la question de la légitimité : nous viendrait-il à l'idée de créditer un dictateur ou le gourou d'une secte quelconque qui rassemble des foules de gens aliénés et fanatiques d'une quelconque légitimité ? Bien sûr que non !

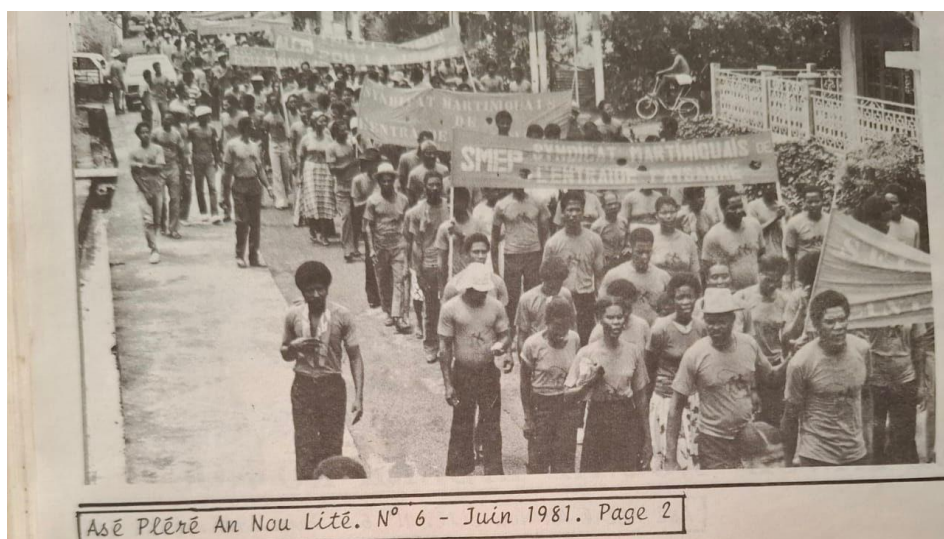
Plus globalement, les classes dominantes, fortes de leurs empires médiatiques, de la nuée des propagandistes à leur service, de leur puissance financière et des moyens logistiques à leur disposition, peuvent aisément réunir à tout moment des centaines de milliers de gens à l'occasion de toutes sortes d'événements politiques, culturels ou autres. Ont-elles pour autant la légitimité de parler au nom du Peuple ?

Les mouvements populaires, quant à eux, ont à faire face à leur criminalisation par les médias du système, aux contraintes et aux interdictions imposées par le gouvernement, à une répression policière et judiciaire scélérates qui dissuade beaucoup d'y participer, Mais, hélas, pour beaucoup de militants du mouvement Populaire, l'importance du nombre de participants dans les manifestations de rue est devenu le critère privilégié pour jauger l'avancée des luttes et le bien fondé de la ligne politique défendue par leurs organisateurs !

Un regard lucide sur l'histoire des sociétés nous apprend que les manifestations de masse peuvent conduire autant à des avancées spectaculaires qu'à de cuisants échecs, selon qu'elles participent ou pas d'une stratégie globale intelligente. **La capacité de mobiliser des masses dans des manifestations de rue ne suffit donc pas pour s'octroyer la légitimité exclusive de parler au nom du peuple.**

particulièrement sur le plan politique. Autrement dit, tous ceux qui aspirent à l'émancipation de notre peuple et à sa souveraineté doivent commencer par contribuer à son organisation.

Au bout du compte, nous pouvons affirmer que nul ne peut s'autoproclamer porte-parole du Peuple dans sa globalité.



Défilé de « la ligne des Ouvriers et des Paysans » (1^{er} mai)

Qui donc peut légitimement parler au nom du Peuple ?

Incontestablement, ce ne peut être que ceux et celles qui sont désignés, réellement contrôlés par celui-ci sur des bases éclairées et en dissidence du système. En conséquence, nul ne peut s'autoproclamer porte-parole du Peuple, si celui-ci ne l'a pas dûment mandaté dans le cadre d'organisations populaires prati-quant une véritable démocratie à la base. La destruction du système capitaliste et impérialiste doit marcher de pair avec l'édification du système alternatif qui permettra à l'Humanité de s'émanciper. C'est dès aujourd'hui qu'il faut porter remède aux difficultés économiques, culturelles et sociales que subit notre Peuple. Cela ne peut se faire sans qu'il ne s'organise,

La seule légitimité dont on peut se prévaloir, c'est celle du groupe particulier qu'on représente : les responsables religieux ont légitimité pour parler au nom des fidèles. L'élu est légitime pour parler au nom de ceux qui lui ont accordé leur suffrage (que ce soit pour de bonnes ou de mauvaises raisons). Quiconque ne peut s'arroger le droit de contester la légitimité des dirigeants de partis politiques ou de syndicat qui s'expriment au nom de leurs adhérents.

Cependant, reconnaître la co-existence de ces différentes légitimités ne peut conduire à accepter leur effet néfaste sur la société quand elles sont nuisibles aux intérêts du Peuple.



C'est ici que nous posons la nécessité de mener une lutte politique et idéologique ouverte et claire

Si l'on admet la légitimité que chacun a de défendre son propre camp, on doit concevoir aussi que les « légitimités » des classes sociales opposées sont nécessairement appelées à s'affronter^{*3}. La légitimité des représentants authentiques des masses populaires doit prévaloir sur celle des représentants des classes dominantes et se traduire par le contrôle du Pouvoir. Autrement, il serait impossible de penser ou de mettre en œuvre quelque projet que ce soit qui réponde aux besoins du Peuple. L'objectif suprême, disons-le clairement, est bien d'éradiquer le système prédateur qui l'opprime pour construire une société alternative.

Le rôle des militants, des responsables de syndicats et autres organisations populaires, des élus conséquents (il y en a !), est de relayer la parole du Peuple qui doit rester la source de toute légitimité. Celui ou celle qui est en capacité d'assumer ce rôle, c'est celui ou celle qui vit en son sein, qui partage ses joies et ses tristesses, qui est à son écoute, cherche à comprendre ses problèmes dans la vie courante (que ceux-ci

soient d'ordre social, familial, environnemental ou autre), afin de l'accompagner dans la recherche de solutions pérennes et collectivement pensées.

Comme aime à le dire un de nos militants : « L'humilité doit être le carburant de notre pensée ! ».

Ce sont précisément de tels comportements qui confèrent une légitimité révolutionnaire aux militants qui choisissent de Servir le Peuple ! ^{*4}

Notes :

^{*1} Ce qui signifie que la société « associe en un tout des éléments très divers, hétéroclites, de structures différentes ».

^{*2} La pantalonnade à laquelle on assiste aujourd'hui en France suffit à le démontrer : Le parti politique de Macron a été largement désavoué dans plusieurs élections, cela ne lui empêche pas de se livrer à des manœuvres crapuleuses pour que les politiques vomies par la majorité des Français continuent à être appliquées.

Profitons-en pour dénoncer l'ignominie des impérialistes occidentaux qui refusent les résultats électoraux dans

des pays étrangers qu'ils veulent déstabiliser dès qu'ils sont en leur défaveur ou, dans leur propre pays, quand ils vont à l'encontre de leur pouvoir, avec à la clé des accusations d'ingérence et des sanctions. Comme si eux-mêmes n'étaient pas spécialistes des ingérences en tout genre !

^{*3} Ceux qui prétendent que parler de « lutte des classes », c'est être nostalgique d'une idéologie surannée ne cherchent qu'à masquer leur volonté de maintenir la domination de leur classe sur la majorité du Peuple.

^{*4} C'est en tout cas ce que nous ont enseigné les 52 ans d'histoire de notre mouvement. Après les premières années où nos militants étaient motivés par l'exaltation « gauchiste », ils ont su remettre en cause l'intention de parler au nom du peuple et comprendre le sens de la formule du dirigeant de la Révolution chinoise, Mao Tse Toung : « Celui qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole. » Depuis, notre ligne fondamentale nous appelle à contribuer à l'organisation des masses populaires pour faire en sorte qu'elles soient en mesure d'exprimer leur propre volonté et de défendre elles-mêmes leurs intérêts réels.

PAWOL FONDOK

« Quand ils auront coupé le dernier arbre, pollué le dernier ruisseau, pêché le dernier poisson, alors ils s'apercevront que l'argent ne se mange pas. »



Sitting Bull





DECLARATION RELATIVE AUX VIOLENCES QUI SECOUENT LA SOCIETE MARTINICAISE ET A LA REPRESSION COLONIALE QUI SEVIT DANS NOTRE PAYS

Personne ne saurait nier que notre pays se trouve aujourd'hui dans une zone de graves turbulences :

débâcle économique et absence totale de visibilité quant à l'avenir, aggravation des difficultés et de toutes les formes de violences que subit notre Peuple, aiguisement des contradictions entre, d'une part, le Pouvoir colonial et la caste dominante béké et, d'autre part, les Martiniquais et Martiniquaises qui aspirent à l'autodétermination et à l'émancipation.

La responsabilité de l'État colonial français est manifeste quant à la dégradation de la situation de notre pays, comme l'illustrent parfaitement les données rappelées dans la réponse du Président du Conseil Exécutif de la CTM aux propos méprisants tenus par le Préfet à l'encontre des élus Martiniquais. Notre pays est, en effet, victime des politiques de démantèlement s'attaquant aux services publics

de santé et d'éducation et des choix faits par le gouvernement français de mener une lutte contre le trafic de stupéfiants à notre détriment. Toutes nos familles et tous nos quartiers en subissent les conséquences.

Il est évident qu'aucune revendication corporatiste ou assimilationniste ne saurait sortir notre pays de l'engrenage mortifère qui le tient prisonnier. Au contraire ! Aujourd'hui, la France est plongée dans une spirale de déliquescence : crise économique, gouffre financier, instabilité politique, effondrement de sa puissance et de son autorité dans le monde, etc.

Son intention clairement affichée est d'intensifier sa politique ultra-libérale de saccage et de renforcer son emprise dans les pays colonisés qu'elle domine encore au moyen

~ du génocide par substitution,

~ de la destruction de l'économie endogène,

~ du renforcement de la domination administrative et technologique.

~ de l'effacement de tout ce qui reflète l'identité Martiniquaise : Après la suppression de la qualification de Peuple dans la Constitution française, le nom même de Martinique a été effacé sur les documents officiels d'identité !

~ du quadrillage militaire.

Sa seule réponse aux revendications populaires c'est l'accentuation du harcèlement policier et judiciaire contre tous ceux qui remettent en cause ses exactions.

En sont victimes, entre autres:

~ les militants qui exigent justice et réparation quant au crime d'empoisonnement au chlordécone, qui dénoncent le vol des terres ou la vie chère dans notre pays ;



~ les 7 d'Océanis persécutés par l'appareil judiciaire depuis 2019, nassés et matraqués alors qu'ils manifestaient pacifiquement devant un centre commercial appartenant à un empoisonneur ;

~ Kéziah NUISSIER, dont des vidéos montrent clairement qu'il est agressé au sol par des forces de répression, accusé de « rébellion » par des gendarmes, dont le procès a été de nouveau renvoyé à Décembre 2025 ;



~ Anicia BERTON convoquée 4 ans après le « crime » d'avoir dit à des gendarmes que... «leur Karma subirait les conséquences de leur violence !»

~ Hervé PINTO dont les terres familiales ont été spoliées et qui se retrouve condamné ;

~ Rodrigue PETITOT, responsable du RPPRAC, accusé

d'avoir proféré des « menaces sur personnes détenteur d'un mandat », incarcéré dans l'attente de son procès ;

~ Christian, Volkan, Manuel, Edwin, Baramine, militants sous le coup de procédures ou déjà emprisonnés ;

Le CNCP appelle tous ceux qui sont animés des idéaux de justice et de liberté à se mobiliser pour soutenir toutes les victimes de la répression et à élargir la dénonciation de celle-ci au niveau international.

Le CNCP dénonce le Pouvoir Colonial qui, en privant la majorité des jeunes d'éducation et de toutes perspectives d'épanouissement, jette ceux-ci dans la voie des toxicomanies et de la délinquance où ils s'autodétruisent, les livrant à l'instrumentalisation et à la manipulation par des chefs de gangs mafieux et les conduisant en prison.

Le CNCP appelle tous nos compatriotes à lutter contre les divisions entretenues par les colonialistes ou servant des intérêts politiques, à renforcer l'unité nationale sans laquelle nous serions incapables

de combattre victorieusement nos véritables ennemis.



Affiche publicitaire dans le métro parisien proposant aux Français le soutien à l'installation dans les colonies. (Photo BMJ)

Le CNCP considère qu'il ne s'agit pas d'aménager le système ; il faut le changer ! Il ne s'agit pas de quémander des pansements ; il faut imposer des solutions alternatives, ce qui exige que notre peuple s'organise à la base pour définir ses revendications et ses formes d'action dans le cadre d'une démocratie directe.

Le CNCP considère que c'est la lutte pour l'autodétermination et la décolonisation qui nous permettra de sauver notre pays et de conduire notre Peuple à l'émancipation.

Le 16 décembre 2024

Pour le CNCP :

Le Porte-Parole Alain LIMERY.



COLLECTIF DES OUVRIERS ET OUVRIERES AGRICOLES EMPOISONNES(ES) PAR LES PESTICIDES

Jik An Bout a demandé au Collectif des Ouvriers et ouvrières agricoles Empoisonnés(es) par les Pesticides de parler des activités menées au cours de l'année 2024. Le Président Yvon SERENUS et la Secrétaire Patricia MOUTENDA nous en parlent.



Nos militants sont restés quotidiennement sur le terrain durant toute l'année, tant pour populariser notre cause au plan international que pour aider les victimes de l'empoisonnement à bénéficier de soins et à obtenir des indemnités.

- Au mois de janvier une délégation du collectif s'est rendue en France pour tenir une conférence de presse préparée notamment par ses militants Lilith et Chacha.

L'écho a été très importants dans les médias. Nous avons profité de ce séjour pour rencontrer des

Députés, des étudiants et des associations.

- Pendant le mois de février nous avons participé à de nombreuses actions dans le cadre de la commémoration des événements de Chalvet, organisée conjointement par les municipalités de Basse Pointe, du Marigot, du Lorrain et du Gros Morne.

Nous avons aussi rencontré le Président de Cap Nord et l'ensemble des Maires des communes du nord afin de les informer sur le travail du collectif.

- Au mois de Mai, le collectif a organisé une conférence de presse avec ses avocats, Me Michel LANGERON et Me Maguy TANGER concernant le détournement de dossiers d'ouvriers et ouvrières agricoles qu'ils avaient instruits et qui se retrouvaient suivis par « Phyto-vic-time ». Nous donnerons des suites à cette affaire.

Le collectif a tenu son assemblée générale dans laquelle il a présenté le bilan de l'année 2023 et les perspectives pour l'année 2024.

- En Juillet, nous avons rencontré le Maire de fort de France, pour échanger sur les projets du Collectif et envisager des actions que la municipalité est prête à soutenir.

- En Septembre, nos militants en France ont mené des actions dans le cadre de la fête de l'Humanité en collaboration avec l'association des victimes du « gaz orange. »

- Du 4 au 7 octobre, une délégation du Collectif a participé au séminaire du CLSE (Collectif des Luites Sociales et Environnementales). Ce regroupement associatif impulsé, entre autres, par Priscillia LUDOSKY vise à mutualiser l'action des associations.

Ce même mois, nous avons participé à un colloque organisé par le CNRS sur le campus de l'université de Martinique où nous avons pu discuter de questions liées à l'environnement et à l'empoisonnement des Peuple Gadeloupéen et Martiniquais.

Le 23 octobre, les militants du Collectif en France ont pris l'initiative d'organiser une manifestation devant la cour d'appel de Paris concernant le non-lieu prononcé dans le procès du chlordécone. La manifestation a connu un franc succès.

Nous avons aussi participé à une réunion à la Préfecture où nous avons dénoncé la poursuite de l'empoisonnement dû au fait que, dans les hangars de certaines habitations, les

travailleuses lavent les pattes de banane dans de l'eau polluée captée et rejetée dans les rivières

- Le 21 Novembre, nous avons participé à une rencontre organisée par la commission santé du Robert (Service de Médiation Santé) et le 30, à un colloque organisé par Mme Josiane JOSPELAGE de l'AMSES sur l'alimentation.



Rencontre à Grand Rivière

Ces rencontres menées tout au long de l'année avaient pour but de faire connaître les réalités vécues par les victimes de l'empoisonnement et de favoriser un travail commun entre tous ceux et toutes celles qui luttent pour porter des réponses concrètes à nos revendications.

Mais l'essentiel du travail du Collectif a consisté à aller au contact des victimes sur le terrain, tous les jours, pour poursuivre son enquête, aider les victimes à se faire dépister et suivre leur parcours de soin. Nous les accompagnons notamment dans leur contact avec le CRPPE (Centre Régional de Pathologie Professionnel et Environnemental) dont nous avons contribué à la mise sur pied.

Nous continuons à organiser régulièrement des réunions d'information au sein de la population comme cela a été le cas à Sainte-Marie ou à Grand Rivière (en collaboration avec l'Association Culture et Patrimoine).

Enfin, nous envisageons de tenir prochainement une nouvelle Assemblée Générale de tous nos membres.

Pour terminer, nous appelons tous les compatriotes qui veulent se renseigner sur nos activités ou nous accompagner au sein du Collectif à nous contacter au :

0696.74.19.51.



LE «TEMPS BENI» DES COLONIES S'ACHEVE !



Biwa !

Plus de «Place du Général de Gaulle» à Niamey! Une «Avenue de la francophonie» renommée « Place des États du SAHEL» ! Un monument aux morts baptisé « Bubandey Batama » (« A nos morts » en langue djerma) et qui rend « hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la colonisation à nos jours » ! Le portrait du commandant et explorateur français Parfait-Louis Monteil, gravé dans un monument en pierre remplacé par une plaque à l'effigie de Thomas Sankara ! Le centre culturel franco-nigérien prenant le nom du cinéaste nigérien « Moustapha Alasane » !

L'inauguration de l'avenue « Djibo Bakary » (combattant de l'indépendance)!

Le NIGER respire enfin le parfum de la dignité.

Biwa !

le Tchad met un terme au partenariat stratégique qui le liait à l'ancienne puissance coloniale depuis l'indépendance, en 1960. Le gouvernement demande le départ de l'armée française avant le 31 janvier 2025 ! La marche vers la vraie souveraineté a commencé.

Biwa !

Le Sénégal demande la fermeture des bases militaires françaises, interdit l'exportation des graines d'arachide et l'importation des matières premières surtout dans le domaine textile et de l'artisanat pour favoriser les acteurs locaux et dynamiser l'économie nationale ! La voie du vrai développement est entrain de s'ouvrir.

Biwa !

Air France qui pleure pour revenir au Mali qui inaugure sa première unité d'unité de lithium ! Le pillage va enfin cesser.

Biwa!

La CEDEAO qui avait osé des sanctions illégales contre l'AES, paniquée par le retrait irréversible des trois pays qui composent celle-ci, s'achemine vers le déclin et le franc colonial (CFA) qui étranglait les pays africains court à sa perte. La grandeur de l'Afrique s'impose.

Biwa ! Biwa ! Biwa !

Tirs nourris contre les impérialistes français. Le « temps béni des colonies » s'achève !

SUGGESTION DE LECTURE

- * <https://investigaction.net> /Se battre sans cesse pour le droit à l'information par Marie-France Deprez
- * <https://www.cadtm.org/> Les dépenses publiques doivent ... augmenter par Olivier Bonfond



INITIATIVES ALTERNATIVES

■ Le konvwa des bokantaj du CNCP se poursuit

Après les rencontres organisées par les Comités Populaires du sud et du nord atlantique, c'était au tour de ceux du nord caraïbe et de Fort de France de poursuivre les bokantaj du CNCP avec la population



* Le vendredi 29 novembre, c'est à Fonds Lahaye que les délégués du Nord Caraïbe avaient convié les habitants de la région. Le moins que l'on puisse dire est que la discussion concernant les mobilisations contre la vie chère a été très animée. Mais tous les participants se sont accordés sur la nécessité de relancer le Comité Populaire afin d'organiser des activités, particulièrement sur le plan éducatif et pour des alternatives économiques.

* Le mercredi 4 décembre, C'est au TOM (Téyat Otonom Mawon) au centre-ville de Fort-de-France que le konvwa s'était arrêté. La majorité du public était composé de personnes venues confronter leurs analyses avec celle du CNCP. Les échanges ont été riches et sereins. On retiendra les interventions opportunes du président du syndicat des jeunes agriculteurs Martiniquais, de l'agro-économiste Mireille Pierre-Louis, du représentant du PKLS et de plusieurs militants appartenant à différentes organisations.

La bonne tenue des premières rencontres conforte le CNCP dans sa volonté de multiplier ses bokantaj dans tout le pays dans cette période où notre pays a tant besoin que notre Peuple s'unisse et s'organise pour défendre ses intérêts communs.

★★★

■ Une belle opération de solidarité entre Radio APAL-Jikanbout et RFA

Comme nous l'avons annoncé précédemment, des fondateurs et des animateurs de Radio APAL ont refusé la décision prise de façon obscure d'enterrer celle-ci. Un dossier a été déposé auprès de l'ARCOM pour reprendre la fréquence. La réponse de cette institution est attendue pour début février. Cependant Radio APAL a déjà été relancée, une équipe conséquente s'est mise au travail pour animer et enregistrer les émissions qu'on peut apprécier sur internet.



Le vendredi 6 décembre 2024, un duplex spécial a été organisé solidairement entre RFA et « Radio Apal-Jik Anbout » pour émettre les mêmes programmes sur les deux radios.

Pourquoi le 6 décembre ? Parce c'était l'anniversaire de la création de radio Apal (Asé Pléré Annou Lité », qui a commencé à émettre en 1981 sur la bande FM. Cette date-là n'avait d'ailleurs pas été choisie au hasard. Les militants avaient voulu honorer Frantz Fanon, décédé le

6 décembre 1961. N'oublions pas, d'autre part, que le 6 décembre 1987, que notre peuple a envahi la piste de l'aéroport pour empêcher l'avion du raciste Jean-Marie Lepen d'atterrir.



La solidarité en action : Pendant toute la journée, les animateurs et les techniciens des deux radios se sont mobilisés pour offrir les émissions prévues :

- présentation de l'histoire des radios et de la motivation de leurs fondateurs,
- présentation des différentes émissions de la grille par les animateurs,

- l'émission de « Gaby » sur RFA sur l'alimentation et sur l'Afrique, des interview d'un acteur de la santé, du Collectif des Ouvriers Agricoles, etc...

- des plages musicales propres aux deux radios.

N.B.

Un nouveau duplex est programmé pour le **dimanche 5 janvier 2025.**



AGENDA

DIMANCHE 05 JANVIER 2025
8h00 - 11h30

OPERATIONS VŒUX SOLIDAIRES

En Duplex sur

RFA et Radio APAL – Jik anbout

88.3 / 93.6 / 105.9 sur la bande FM



Sur le net :

https://www.radioline.co/fr/radios/jikanbouttv_radio
www.web-rfaradio.com

UNE INFORMATION ALTERNATIVE



<https://jikanbouttv.com>

https://www.radioline.co/fr/radios/jikanbouttv_radio

&



Jik An Bout Facebook

CONTACTS :

cncpmartinique@gmail.com

0696 41 41 32 / 0696 25 28 78 / 0696 33 26 32.

★★★